

Du 3 au 29 octobre 2011

Vivre l'architecture à Sceaux  
les extensions  
**des maisons individuelles**

Exposition photographique à l'hôtel de ville



# Edito

Forte d'une tradition architecturale novatrice et créative, qui a toujours trouvé sa place à Sceaux à toutes les époques, notre ville s'est développée au rythme de la création architecturale. De facture ancienne, classique ou contemporaine, la qualité et la diversité des styles présents à Sceaux sont un atout majeur dans l'agrément du cadre de vie urbain, ainsi que pour l'image et la réputation de la ville.

Très attachée à faire vivre cette tradition architecturale, la Ville, à travers son plan local d'urbanisme, a mis en œuvre une politique dynamique visant à protéger cette richesse, mais aussi à la stimuler. Il s'agit notamment d'accompagner l'évolution urbaine ainsi que celle du bâti au travers d'architectures créatives, contemporaines et de qualité, faisant appel à des techniques constructives innovantes, à de nouvelles filières et à des matériaux performants et durables.

En témoigne cette exposition de photographies, révélant dix exemples d'extensions de maisons individuelles réalisées par des familles scéennes. Dix projets, tous différents, mais ayant su s'intégrer dans leur environnement tout en proposant une interprétation contemporaine et originale d'extension de l'habitat. Je remercie chaleureusement ces familles pour avoir accepté avec enthousiasme de livrer ainsi leur maison à l'œil du photographe, ainsi qu'au regard de la population.

## **Philippe Laurent**

Maire de Sceaux  
Vice-président  
de la communauté d'agglomération  
des Hauts-de-Bièvre

# Introduction

L'exposition ***Vivre l'architecture à Sceaux, les extensions de maisons individuelles*** propose dix exemples de réalisations scénées, provenant de différents secteurs de la ville, aux dimensions, aux styles et aux budgets variés. Certaines de ces extensions s'inspirent du style originel de la maison, d'autres marquent une césure architecturale ; mais toutes sont en adéquation avec la volonté de la Ville de préserver et de valoriser le tissu pavillonnaire de Sceaux. Dans certains cas, selon les propriétaires, la réglementation a même favorisé une recherche architecturale du projet d'extension.

Cette exposition se veut à la fois comme « recueil de bonnes pratiques » et démarche pédagogique à l'intention de celles et ceux qui envisagent un projet d'extension de leur maison ou immeuble.

## **Sceaux, une ville marquée par le tissu pavillonnaire**

La ville est composée de différents types de formes urbaines issues des grandes étapes de son développement historique. Le tissu pavillonnaire, accompagné d'espaces arborés privatifs, constitue la forme urbaine la plus répandue du territoire. Une autre spécificité de Sceaux tient à l'éclectisme architectural. Il en résulte un paysage urbain identitaire qu'il convient de préserver.

## **Un PLU protecteur pour les zones pavillonnaires mais permettant une évolution maîtrisée et respectueuse de la forme urbaine**

Le règlement du plan local d'urbanisme a pour objectif de pérenniser ce caractère pavillonnaire. Mais afin de tenir compte des nouveaux besoins des habitants, il prévoit une évolution maîtrisée des ambiances urbaines existantes, notamment par les possibilités d'extension des maisons.

## **L'extension architecturale des maisons : une solution répondant aux évolutions des besoins des particuliers...**

La construction de nouveaux pavillons demeure très marginale chaque année en raison des contraintes foncières de la ville. Pour autant, les maisons scénées, parce que majoritairement antérieures aux années 1950, ne répondent pas toujours aux nouveaux modes de vie et aux besoins évolutifs des familles de création de plus grands volumes, de nouvelles chambres, de bureau, d'une véranda, d'un accès direct au jardin...

Aussi, les propriétaires ont-ils fréquemment recours aux extensions des maisons existantes, qu'il s'agisse d'une surélévation ou de l'ajout latéral d'un bâtiment.

### **... mais qui doit s'inscrire dans la réglementation**

Afin de préserver la cohérence urbaine et le paysage des rues, ces extensions doivent satisfaire à la nouvelle réglementation, qui comporte :

- la création de bandes de constructibilité qui permettent de maintenir et de rationaliser l'évolution urbaine le long des rues et de préserver les cœurs d'îlot (ce qui répond également à l'exigence de sauvegarde de la biodiversité) ;
- des règles sur les hauteurs qui obligent à respecter les formes urbaines existantes tout en permettant certaines libertés architecturales ;
- des règles d'implantation des constructions sur une seule limite pour éviter la constitution de fronts urbains continus ;
- une attention particulière portée aux clôtures, espace de transition entre l'espace public et l'espace privé.

### **Pour des architectures innovantes et de qualité...**

Afin de lutter contre le risque très présent de banalisation du tissu urbain, la Ville manifeste fortement la volonté de mettre en évidence et de préserver le patrimoine identitaire existant, tout en poursuivant le renouvellement de la ville par des architectures innovantes et de qualité, faisant appel à des techniques constructives novatrices, à de nouvelles filières et à des matériaux performants. Si l'extension demeure une tradition architecturale séculaire, elle peut néanmoins s'inscrire dans cette démarche et donner ainsi une plus-value, spatiale certes, mais aussi esthétique, à la maison.

### **... et respectueuses du développement durable**

Ces extensions sont l'occasion également d'intégrer les techniques alternatives en faveur d'économies d'énergie et de réduction des impacts sur l'environnement : isolation performante des bâtiments, dispositifs de récupération et de valorisation par réutilisation des eaux pluviales, énergies renouvelables...

#### **Photographies réalisées par Cyrille Dubreuil**

**Remerciements :** la Ville remercie l'ensemble des propriétaires qui ont accepté de participer à cette exposition, leurs architectes, l'architecte des Bâtiments de France et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE92).

## **Vous envisagez de réaliser une extension ?**

*En amont de votre projet et afin de mieux le définir, vous pouvez vous rapprocher du service Urbanisme et droit des sols de la Ville, rencontrer les architectes du CAUE ou bien consulter le PLU sur [www.sceaux.fr](http://www.sceaux.fr), rubrique Habitat et urbanisme.*



# Cyrille Dubreuil

## Photographe

[www.cyrilledubreuil.com](http://www.cyrilledubreuil.com)

Photographe professionnel indépendant né à Lyon en 1968, Cyrille Dubreuil se spécialise dans l'image d'architecture, d'industrie et de construction depuis plus de 10 ans.

À Hong Kong où il vit entre 2000 et 2006, il travaille sur des projets de grande envergure comme les plus hautes tours de la ville (Two international finance center, International commerce center), le téléphérique Ngong Ping 360, le terminal gazier de la province de Canton et le site pétrochimique de Nanhai en Chine, missionné par des entreprises majeures comme MTR Corporation, Henderson Land, Sun Hung Kai, Bouygues... ainsi que par le gouvernement (Architectural services department).

En France où il réside désormais, il organise notamment les suivis photographiques de plusieurs centrales électriques à Pont-sur-Sambre, Bayet et Toul, et poursuit son activité de commande auprès d'agences et de développeurs, notamment sur des projets immobiliers sociaux ou privés, l'amenant à bâtir une expertise et un regard particulier autour de la ville et du paysage urbain.

Ses images d'architecture et de chantier ont été utilisées pour de nombreuses publications d'entreprises, des portfolios d'agences d'architecture, la communication de municipalités et également dans le cadre d'éditions.



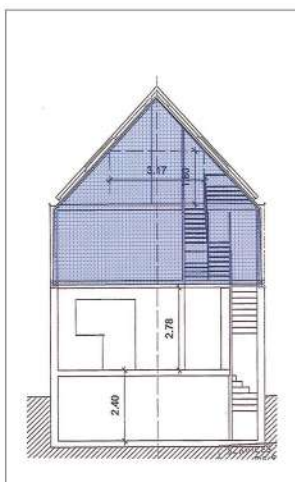
### Vers la hauteur

« Au départ, le projet consistait uniquement à rénover l'intérieur de la maison. Nous souhaitions qu'elle puisse nous offrir une chambre de plus en vue d'accueillir notre troisième enfant. La maison en l'état n'avait que trois chambres à l'étage, sous comble, ce qui n'était pas suffisant pour nous. Aussi, au vu des grands changements déjà imaginés, l'architecte nous a proposé la solution de l'extension, qui a pris dès le départ la forme d'une surélévation. Sans raison particulière, c'est vers la hauteur que nous nous projetions !

L'idée sous jacente était de favoriser au maximum la création d'espace habitable, tout en nous donnant la liberté de repenser l'existant, notamment de créer des pièces plus spacieuses et d'offrir des volumes homogènes. Au-delà de répondre à un besoin en terme d'espace, la surélévation nous semblait également être un projet original, qui nous permettait à la fois d'agrandir et de moderniser la maison. De plus, cela devait nous permettre de nous approprier davantage les lieux. En effet, elle nous ressemble bien plus maintenant !

C'est l'architecte qui a imaginé toute l'esthétique. Il nous a ainsi proposé un projet à l'ossature métallique, habillé de mélèze. De notre côté, le coup de cœur pour ce matériau naturel a été immédiat ! C'est un bois qui évolue avec le temps, il est passé d'un marron naturel à un grisé argenté. Concernant la forme de la surélévation, l'architecte des bâtiments

de France nous avait demandé de la construire en recul par rapport à la façade, dans le but de casser l'effet « cathédrale ». Enfin, nous avons profité des travaux pour renforcer l'isolation de l'ensemble de la maison. »



**Architecte :** Archipel 41 - Marco Ferrer

**Année de réalisation :** 2004

**Nature des travaux :** surélévation

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** 99 m<sup>2</sup>

**Détail des travaux :** surélévation légèrement en retrait par rapport à la façade existante.

#### Matériaux utilisés :

- ossature métallique habillée de bois type mélèze
- couverture en panneaux sandwich acier couleur zinc vieille montagne
- menuiserie bois

#### Dispositif énergétique :

- isolation de la maison





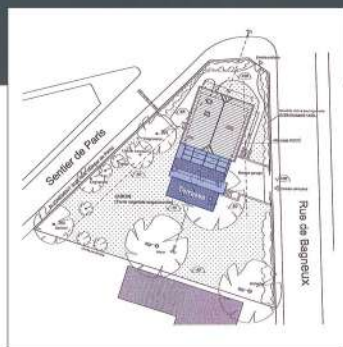
## Le Corbusier

« Ce n'est pas tous les jours que l'opportunité de construire un bâtiment selon ses envies se présente. Aussi, notre credo était de se faire plaisir ! Nous vivions déjà dans la maison depuis quelques années lorsque le projet a vu le jour. Il s'agissait surtout au départ de gommer quelques défauts : des pièces de vie trop petites, sans accès direct sur le jardin. Une chose était certaine, nous ne souhaitions pas déménager car la maison comme le terrain nous plaisaient beaucoup.

Nous avons choisi cet architecte car nous connaissions déjà certaines de ses réalisations, tout à fait dans l'esprit de ce que nous aimions. Aussi, en guise d'idées directrices, nous lui avons soufflé deux mots : « minimaliste » et « Le Corbusier ». Telles étaient les grandes lignes du cahier des charges : de grands espaces, très épurés ! Pour parvenir à ce résultat, nous avons beaucoup travaillé sur les matériaux. Nous souhaitions que les murs soient les plus lisses et les plus blancs possible, en contraste avec les huisseries en aluminium foncé.

L'extension court sur trois niveaux. L'organisation des pièces a peu changé, si ce n'est que nous avons complètement décroché et agrandi le rez-de-chaussée. À l'étage, nous avons agrandi et repensé l'espace « parents ». D'une fonction de dortoir, le premier étage est devenu un lieu de vie. Les enfants, eux, sont restés au deuxième étage. Une terrasse a été aménagée au dessus de l'extension. Nous avons également profité des travaux pour nous doter d'une cuve de récupération des eaux de pluie.

Le volume de la maison a presque doublé, si bien que dans les premiers jours, nous trouvions cela presque trop grand... Puis, finalement, nous nous y sommes parfaitement habitués ! »



# Rue de Bagneux

FAMILLE PAULARD



**Architecte :** Bernard Welter, architecte DPLG

**Année de réalisation :** 2008 / 2009

**Nature des travaux :** extension en lieu et place d'un garage couvert

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** 71 m<sup>2</sup>

**Détail des travaux :** extension sur trois niveaux côté jardin. L'objectif était d'agrandir le séjour et de le prolonger par une terrasse permettant un accès direct sur le jardin. Un jardin d'hiver a été créé au 1<sup>er</sup> étage ainsi qu'un garage en sous-sol. La maison existante a été réaménagée au niveau du rez-de-chaussée.

**Matériaux utilisés :**

- maçonnerie enduite monocouche grattée très fin et peinte en blanc
- verrière en profil aluminium thermolaqué et vitrage isolant
- menuiseries en aluminium thermolaqué gris anthracite
- terrasse réalisée en lames de bois sur ossature en acier galvanisé

**Dispositifs énergétiques :**

- plancher chauffant basse température dans le séjour
- isolation de la maison par doublage intérieur en placo
- cuve en béton de rétention des eaux pluviales de 4 000 litres enterrée avec pompe de relevage pour rejet au tout à l'égout

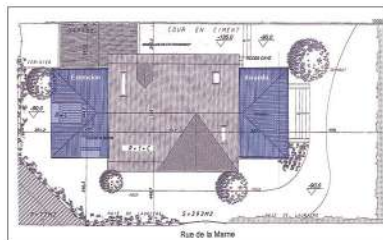


## Le respect de la maison originelle

« Suite à l'arrivée de notre quatrième enfant, nous nous sommes sentis un peu à l'étroit. Il manquait notamment une chambre, et la cuisine était très petite, peu propice à accueillir toute la famille. La question du déménagement s'est posée... Mais nous avons rapidement opté pour l'agrandissement car nous étions très attachés à la maison ainsi qu'au quartier.

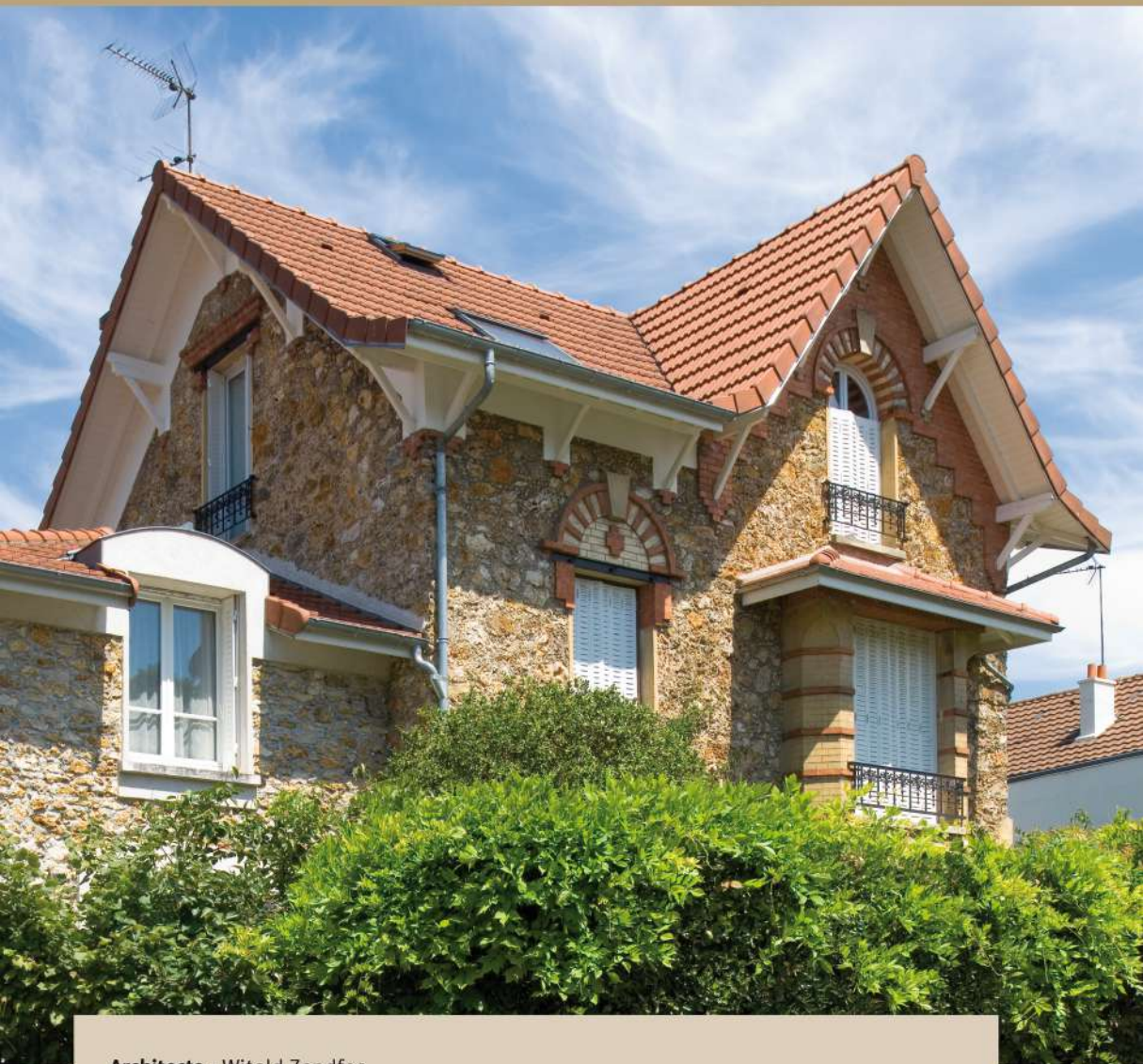
L'architecte aimait beaucoup la meulière de la maison-née originelle. Pour l'anecdote, il s'agissait à l'époque de « maisons type », très peu chères, que l'on choisissait avec options. Aussi, désireux de ne pas dénaturer cette bâtisse de début de siècle, l'architecte était surtout attaché à en exploiter les qualités. Par-dessus tout, il souhaitait que la maison demeure l'élément principal. Ainsi, les extensions ont été pensées en ce sens. L'une a été réalisée en vraie meulière, dans le pur style de l'existant. L'autre, toute de verre, laisse exister en transparence les murs d'origine. Les deux extensions, cohérentes l'une par rapport à l'autre, forment au final un seul et même projet. Outre la meulière, le respect de la bâtisse d'origine se traduit également via la reprise de matériaux tels que la tuile, ou le zinc pour une partie du toit, les lucarnes et les mansardes.

Les extensions ont modifié l'occupation du lieu. De part et d'autre de la maison, elles forment de véritables puits de lumière qui nous attirent instinctivement. Du coup, nous vivons souvent dans la véranda, ou dans la cuisine agrandie. Presque plus que dans les autres pièces ! La véranda fait office de salon d'été, de salon d'hiver, et même d'entrée. Quant à l'extension en meulière, elle court sur trois niveaux. Elle abrite une grande cuisine au rez-de-chaussée, une chambre à l'étage et une chambre d'ami au sous-sol. »



# Rue de la Marne

FAMILLE VAN ROEKEGHEM



**Architecte :** Witold Zandfos

**Année de réalisation :** 2001/2002

**Nature des travaux :** extension et construction d'une véranda

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** 60 m<sup>2</sup>

**Détail des travaux :** côté ouest de la maison : une extension sur deux niveaux en meulière a été réalisée. Côté est : une véranda a été construite afin d'aménager un espace de transition entre le jardin et la maison.

**Matériaux utilisés :**

Extension ouest

- meulière et enduit
- toiture en tuile et zinc pour le traitement des lucarnes
- menuiseries en bois

Véranda

- structure aluminium
- toiture en zinc



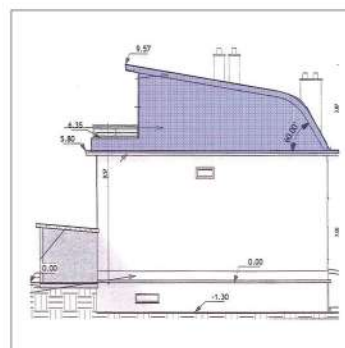
## Tirer parti des contraintes

« Les enfants grandissant, nous souhaitons de l'espace supplémentaire. Or, en termes de surface et de prix, nous ne trouvons rien à Sceaux qui nous convienne. Il fallait donc agrandir ! Avant de se lancer dans l'aventure, nous avons consulté les architectes du CAUE, pour savoir ce qu'il était possible de réaliser. Dans la mesure où le plan d'occupation du sol ne nous permettait pas d'agrandir sur le terrain, le principe de la surélévation s'est imposé de lui-même.

Concernant le style ou l'esthétisme, nous avons laissé libre court à l'imagination de l'architecte. Nous avons également tenu à associer les enfants, c'était un véritable projet de famille.

Parmi les quelques esquisses proposées par l'architecte, nous avons choisi celle-ci pour la part importante laissée à la lumière. Son parti pris a été de moderniser et de styliser cette maison, peu marquée architecturalement. Aussi, l'architecte l'a dotée d'un vrai toit, d'un avant et d'un arrière. Dès le départ, l'idée d'un toit plat avait été écartée pour éviter l'effet d'empilement de niveaux.

Les préconisations du service de l'Urbanisme de la ville de Sceaux ont également influencé le projet. Afin que la surélévation s'intègre harmonieusement dans son environnement, nous avons dû trouver une solution pour rompre avec les lignes existantes. Le léger retrait par rapport à la façade ainsi que la présence d'une terrasse assurent cette fonction. De même, dans un souci d'esthétisme et pour ne pas que la bâtisse devienne trop imposante, nous avons dû choisir un revêtement qui marque une rupture. Nous avons opté pour des panneaux en bakélite, matériau à la fois chaleureux, léger et facile d'entretien. Finalement, il s'agit d'un projet qui a tiré parti des différentes contraintes ! »



# Rue des Coudrais



FAMILLE GENEST



**Architecte :** Fridrik Bjarnason

**Année de réalisation :** 2009

**Nature des travaux :** surélévation

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** 57 m<sup>2</sup>

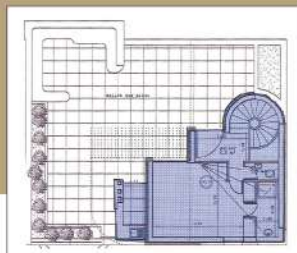
**Détail des travaux :** surélévation du bâtiment existant permettant la création de deux chambres. La surélévation est en retrait de la maison principale.

**Matériaux utilisés :**

- l'élévation a été réalisée en parpaing recouvert de panneaux en trespa ton brun foncé
- la toiture est réalisée en zinc pré-patiné pigmento bleu
- l'ensemble repose sur une charpente en bois, type sapin

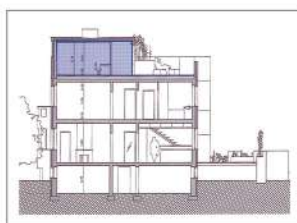
**Dispositif énergétique :**

- isolation par l'extérieur de la maison



## Le style cubique

« Il s'agissait d'une bâtisse familiale des années 50, qui n'avait jamais été rénovée. Qui plus est, elle était scindée en deux appartements : un au rez-de-chaussée, un à l'étage. En revanche elle avait de beaux volumes, ainsi qu'une base intéressante, propice à un projet de rénovation. À la fois amoureux de Sceaux et d'architecture, ce projet était l'occasion pour nous de réunir ces deux passions !



D'un point de vue esthétique, nous aimions bien l'architecture des années 30, le style cubique. À partir de là, l'architecte a su nous emmener plus loin et nous a proposé un projet dont le parti pris était « la continuité ». Continuité horizontale d'une part, grâce à un jeu de lignes, de matériaux ou de couleurs qui tissent un lien entre l'intérieur et l'extérieur. Continuité verticale d'autre part, créée via un jeu de hauteurs entre les différents volumes ou grâce aux percées de lumière dans l'escalier. Le parti pris est aussi contemporain, sobre, favorisant l'équilibre des lignes.

Pour ce qui est de l'allure extérieure, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les bâtiments de France. Ils souhaitent notamment conserver le soubassement en pierre et revaloriser la façade. Concernant les matériaux, nous avons choisi du bois au sol pour le côté naturel, beaucoup de verre côté jardin pour faire passer la lumière et des huisseries en aluminium pour l'aspect contemporain.

À l'intérieur, l'architecte a souhaité dévoiler la structure de la maison en révélant les matériaux qui la composent : le ciment brut, la brique par endroit, la pierre et la poutre porteuse métallique. Ainsi soulignée, la structure permet de mieux raconter l'histoire et l'identité de la bâtisse.

Enfin, il était aussi important de réduire l'impact sur l'environnement de notre habitation. Nous avons donc réalisé une très bonne isolation par l'extérieur, installé un double vitrage très performant ainsi qu'une cheminée à insert pour récupérer la chaleur. »

**Architectes :** Franklin Bataille - Bertrand Leclercq

**Année de réalisation :** 2011

**Nature des travaux :** réhabilitation de la maison existante et modification de la toiture

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** diminution de 24 m<sup>2</sup>

**Détail des travaux :** la toiture en tuile a été démontée afin de réaliser une terrasse sur le toit avec une pièce bâtie. Le plancher dans le séjour a été ouvert. Deux baies vitrées superposées dans la double hauteur du séjour s'ouvrent sur la terrasse. Une piscine a été réalisée.

### Matériaux utilisés :

- ravalement en enduit blanc et bardage Alucobond gris métallique en cassette sur le pourtour de la grande baie du séjour
- soubassement traité en plaquette parement quartzite mélangée
- terrasse en bois
- remplacement des fenêtres par des menuiseries en aluminium brun très foncé

### Dispositifs énergétiques :

- isolation par l'extérieur (14 cm sur la façade nord et 10 cm sur les autres façades)
- mise en place de menuiseries double vitrage
- installation d'une cheminée à insert

*Avenue Arouët* ■

FAMILLE BATAILLE







# Boulevard Desgranges

## FAMILLE DUCROCQ



**Architecte :** PRECONCEPT architectes

**Année de réalisation :** 2008

**Nature des travaux :** extension

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** 75 m<sup>2</sup>

**Détail des travaux :** l'extension d'une hauteur de R+1 est surélevée par rapport au terrain naturel comme le pavillon existant. Le bâtiment se démarque en étant légèrement en retrait du pavillon existant. La terrasse créée sur l'arrière permet un accès au jardin. Le pavillon existant a été réhabilité.

**Matériaux utilisés :**

- construction réalisée en maçonnerie enduite avec un ton brique
- toiture en zinc
- menuiseries extérieures en aluminium gris anthracite
- structure de la terrasse en acier galvanisé, revêtement en lames de bois

**Dispositifs énergétiques :**

- isolation de la maison
- mise en place de menuiseries double vitrage

### Un aspect « usine »

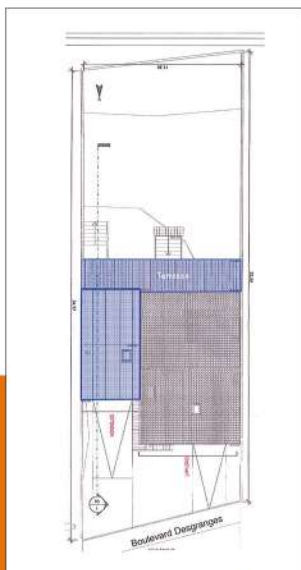
« La maison d'origine n'était pas assez grande pour accueillir notre famille nombreuse de six personnes, mais elle possédait un potentiel d'extension important. Avant de signer la vente, l'architecte nous avait confirmé la faisabilité technique de l'agrandissement. Dès lors, l'aventure pouvait commencer ! S'en est suivi le travail sur les plans, l'aspect extérieur, la forme à donner à la construction.

Le parti pris de l'architecte était de créer une rupture, par la couleur, ainsi que par les huisseries. Étant spécialisé dans les constructions industrielles, il a imprégné ce projet d'un aspect « usine » que nous aimons beaucoup. La cohérence avec la maison originelle fonctionne grâce aux concordances de mesures au niveau des fenêtres, ou, côté jardin, à travers la terrasse qui vient embrasser les deux parties. Ces petites astuces contribuent à l'équilibre du projet. De même, le volume cubique de l'extension rappelle celui de la maison, dans un style plus moderne. Le choix des matériaux y contribue : le toit est en zinc, les murs

en parpaings, la structure de la terrasse est en acier galvanisé, les entourages des fenêtres sont en aluminium.

L'extension a permis d'agrandir la pièce à vivre au rez-de-chaussée et d'ajouter une chambre à l'étage. Chaque membre de la famille possède ainsi son espace ! De plus, la terrasse crée désormais un pont entre les pièces à vivre du rez-de-chaussée et le jardin, lien qui n'existait pas avant dans cette maison des années 50. Nous sommes très satisfaits du résultat, tant en terme de volume qu'en terme de circulation entre les pièces. Les travaux ont également servi de prétexte pour refaire toute l'isolation et installer du double vitrage partout.

Réaliser cette extension nous a permis de repenser la maison de A à Z et de se l'approprier ainsi sans doute un peu plus... »





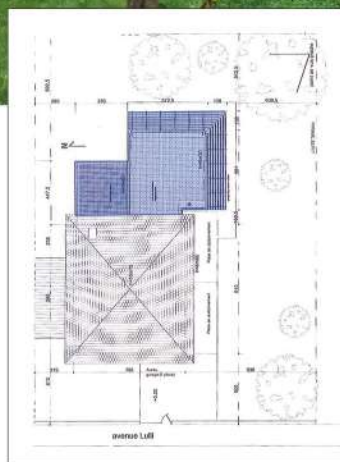
## Toute une philosophie

« Nous sommes partis d'une réflexion sur l'intérieur pour penser l'extérieur... C'est en effet en faisant venir un architecte d'intérieur que sont nés les premiers dessins de l'extension. Il s'agissait d'agrandir, certes, mais aussi d'apporter à cette maison un accès direct sur le jardin. Désormais les pièces à vivre se situent non plus au 1<sup>er</sup> étage, mais au rez-de-jardin... et cela change tout !

Dès le départ nous voulions construire une extension qui respecte les principes du développement durable. Véritable fondement de la construction, toute la philosophie du projet repose sur cela : l'extension ainsi que la maison ont été isolées de haut en bas avec de la laine végétale, la peinture utilisée respecte l'environnement, le bois est issu des forêts françaises, des panneaux solaires ainsi qu'une cuve de récupération des eaux ont été installés et la toiture est végétalisée. C'était important de ne pas faire de concessions là-dessus, et, par conséquent de travailler avec des professionnels prêts à nous suivre dans cette démarche.

Nous ne disposions d'aucune connaissance en architecture au préalable. La lecture de revues ou de sites spécialisés nous a aidés à prendre pleinement possession de notre projet. Au final, nous nous sommes énormément investis afin que cette extension nous ressemble et soit empreinte de notre philosophie.

Concernant le dessin à proprement parler, les lignes et les volumes, l'architecte a été force de proposition. Il nous a par exemple conseillé de construire l'extension en décalage par rapport à la maison afin de rendre l'ensemble moins imposant. De notre côté, nous souhaitions que l'extension soit à la fois en harmonie avec les briques de la maison et la verdure du jardin. C'est en allant au salon de la maison en bois à Angers que nous avons repéré un projet qui correspondait à ce vers quoi nous tendions – tout en respectant le règlement du lotissement du parc de Sceaux auquel nous sommes soumis –, à savoir un mélange de poutres métalliques, de verre, et de bois. »



# Avenue Lulli

FAMILLE BEAUVAIS-TROGER



**Architecte :** Cabanes et Chazottes Architectes - Cédric Chazottes

**Année de réalisation :** 2010

**Nature des travaux :** extension

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** 67 m<sup>2</sup>

**Détail des travaux :** extension côté jardin, décalée par rapport à la maison existante. Cet agrandissement largement ouvert sur l'extérieur permet un accès direct au jardin. La maison existante a été réorganisée.

**Matériaux utilisés :**

- structure métallique
- menuiseries bois lazuré naturel
- pare-soleil en bois

**Dispositifs énergétiques :**

- isolation thermique de la maison
- plancher chauffant
- toiture terrasse végétalisée
- mise en place de panneaux solaires sur la toiture terrasse
- cuve de récupération des eaux (5000 litres pour l'arrosage du jardin, les toilettes et la machine à laver)



## En équilibre

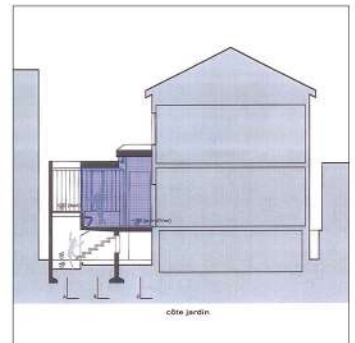
« Comme c'est le cas pour nombre de maisons construites dans les années 30, notre entrée était très petite, étroite et surélevée par rapport au terrain. De plus, le jardin était peu accessible depuis la maison, tant visuellement, que physiquement.

Par ailleurs, ce projet devait prendre en compte deux contraintes. D'une part, la surface. Nous arrivions en limite de surface autorisée par le plan d'occupation des sols. D'autre part, la hauteur. L'extension devait être surélevée, pour faire le lien entre la maison et le terrain.

Le parti pris de l'architecte repose sur le principe d'une structure très prégnante. L'extension est faite d'un mur vertical en béton peint, sur lequel repose perpendiculairement une dalle. Le tout donne l'impression d'une construction en équilibre sur cette structure. L'idée d'une rupture architecturale entre l'existant et la nouvelle construction a également dicté les grandes lignes du projet. Cette rupture est assurée par le choix de matériaux contemporains : l'aluminium, le bois, le verre. Seule la couleur orange dessine la continuité entre les deux parties. Enfin, il ne s'agissait pas de nous « emmurer » derrière cette extension. Bien au contraire, nous souhaitions jouer sur la transparence, pour la luminosité à l'intérieur, mais aussi pour suggérer une continuité entre la rue et le jardin.

Nous sommes en zone classée. Avant le dépôt du permis de construire, l'architecte s'est donc rapproché des interlocuteurs locaux pour s'assurer que le projet était conforme aux diverses préconisations esthétiques et techniques en vigueur. D'un point de vue environnemental, l'isolation a été refaite intégralement, et les baies vitrées sont bien sûr du double vitrage.

Bien que limitée en surface, cette extension nous apporte beaucoup d'air. Désormais nous passons par l'entrée pour accéder à notre maison, et non plus par le garage ! C'est beaucoup plus accueillant ainsi... Plus largement, cet investissement a redonné une deuxième vie à notre lieu d'habitation ! »



# Rue Mozart

## FAMILLE WELCOMME



**Architecte :** Merlini & Ventura architectes - Luca Merlini /  
architecte d'opération : Jean-François Erhel

**Année de réalisation :** 2006

**Nature des travaux :** extension

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** 15 m<sup>2</sup>

**Détail des travaux :** petite extension sur le côté de la maison (rez-de-chaussée surélevé) permettant de repenser la problématique de l'entrée de la maison existante.

**Matériaux utilisés :**

- structure en béton lisse peint
- menuiserie aluminium
- bois
- toiture en zinc

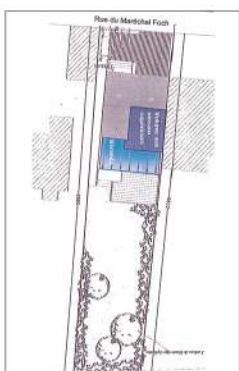
**Dispositifs énergétiques :**

- isolation thermique de la maison
- menuiserie double vitrage



# Rue du maréchal Foch

## FAMILLE WAGNER



### Les murs comme « tirés »

« Il s'agissait d'une maison des années 30 ou 40, saine mais vétuste. Elle était scindée en deux appartements, sans liaison intérieure entre le rez-de-chaussée et les étages. Aussi, plus qu'une maison, nous avons acheté quatre murs et un toit ! Avec pour idée d'agrandir, de réaménager l'intérieur et de rénover complètement la façade... Le premier embryon d'idée que nous avons eu, en feuilletant un magazine, s'inspirait d'un projet tout de verre et de métal. Nous souhaitions vraiment jouer sur un côté moderne – extension côté jardin – et sur un côté plus traditionnel – ravalement côté rue. De même, nous souhaitions beaucoup de luminosité. C'était cela le point majeur du cahier des charges. L'architecte a donc dessiné de part et d'autre de la maison des vitres afin qu'un faisceau de lumière traverse le rez-de-chaussée.

Côté extension, les murs ont été comme « tirés » sur environ 80 centimètres, sur l'ensemble de la façade. De plus, afin de doter la maison d'un accès sur son jardin, nous avons ajouté une véranda au rez-de-chaussée. Côté

rue, contrairement aux apparences, la partie en brique n'est pas un agrandissement ! Il est seulement question d'une rupture esthétique de matériaux destinée à créer un effet de dualité. Quant à l'aménagement intérieur, tout a changé ! À commencer par la construction d'un escalier pour unifier à nouveau la maison.

Ce que nous attendions surtout de l'architecte, outre la conception des plans, était de veiller au respect des règles d'urbanisme en vigueur ainsi qu'à la faisabilité technique du projet. Nous lui avons fait confiance, et le permis de construire nous a été accordé très facilement. Quant aux choix esthétiques, nous n'avions pas les mêmes goûts, ce qui n'a pas été un frein dans la mesure où l'architecte nous écoutait et nous alertait seulement si nos envies se heurtaient à quelque contrainte que ce soit. »

**Architecte :** French Home Design - Daryouch Hormozi

**Année de réalisation :** 2008

**Nature des travaux :** réhabilitation de l'existant et extension

**Nombre de m<sup>2</sup> créés :** 34 m<sup>2</sup>

**Détail des travaux :** la construction existante était composée de deux appartements accessibles par un escalier extérieur. Le projet consistait à la réunion de ces deux appartements en utilisant le volume de l'escalier extérieur pour faire un agrandissement. L'extension arrière est composée d'une véranda au niveau du rez-de-chaussée et d'un second volume aux niveaux supérieurs. La façade rue a été partiellement réhabilitée, et un parement brique a été mis en place afin de garder une unité visuelle avec l'extension arrière.

#### Matériaux utilisés :

- structure aluminium et béton
- menuiserie en aluminium
- crépi blanc et parement brique

#### Dispositifs énergétiques :

- isolation par l'extérieur de la maison
- chauffage au sol



*Rue du Lycée*



FAMILLE BELMONT-BOFFEL

